

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD  
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS POSTAL** et tenue à l'Édifice municipal, ce **lundi, 1<sup>er</sup> novembre 2010** à 20 :00 heures.

Étaient présents :

Madame : Sonia Laurendeau                      Messieurs      Roger Lapierre  
   Nelson Cloutier  
   Réal Beaulieu  
   Pierre Dorval  
   Serge Guimond

**FORMANT QUORUM** et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

**1. Prière et ouverture de la séance**

Madame Josée Godbout récite la prière et Monsieur le maire ouvre la séance.

**2. Ordre du jour**

**2.1 Acceptation**

**182-11-2010**

**Adoption de l'ordre du jour.**

**Il est proposé par :** Monsieur Réal Beaulieu

**Appuyé par :** Monsieur Pierre Dorval

**Et unanimement résolu : -**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté en ajoutant les points suivants :

10.1    UMQ/Projet de Loi 109/Loi sur l'Éthique/Résolution

**ORDRE DU JOUR**

1. Prière et ouverture de la séance
2. Ordre du jour
  - 2.1 Acceptation
3. Procès-verbal du 4 octobre 2010
  - 3.1 Acceptation
4. Administration
  - 4.1 Situation financière de la Municipalité
  - 4.2 Journal général #191-193/Adoption
  - 4.3 États comparatifs/Comptable et budgétaire/Dépôt
  - 4.4 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
  - 4.5 Séances ordinaires de conseil/Calendrier 2011
  - 4.6 Autorisation pour versement des subventions pour taxes/Avis de présentation
  - 4.7 Virements budgétaires/Acceptation
  - 4.8 Achat/Ordinateur & Gestion de carte JMAP
5. Réseau routier
  - 5.1 Carburant & huile à chauffage/Résultats
  - 5.2 Transport Adapté L'Islet-Nord/Adhésion
  - 5.3 Travaux à faire
  - 5.4 Inspecteur municipal/Fin d'embauche à temps plein
  - 5.5 Aide-voirie/Fin d'embauche à temps plein

6. Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/Suivi
7. Hygiène du milieu
  - 7.1 Vidange fosses septiques/Remboursements et correctifs
8. Social des Fêtes
  - 8.1 Date et endroit
9. Subvention & cotisation
  - 9.1 Comité bibliothèque/Aide financière
  - 9.2 Coopérative jeunesse de services de L'Islet/Appui financier 2010
  - 9.3 Centraide KRTB-Côte-du-Sud/Appui financier 2010
  - 9.4 Cercle des Fermières/Boustifaille & Souper de Noël
10. Varia
11. Comptes payés et à payer
  - 11.1 Acceptation
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

### **3. Procès-verbal du 4 octobre 2010**

#### **3.1 Acceptation**

**183-11-2010**

#### **Acceptation du procès-verbal du 4 octobre 2010.**

**Il est proposé par :** Madame Sonia Laurendeau

**Appuyé par :** Monsieur Nelson Cloutier

**Et unanimement résolu : -**

**QUE** le procès-verbal du 4 octobre 2010 soit accepté en modifiant le texte du point varia numéro 8.1 qui s'intitule « Réglementation/Protection et mise en valeur des forêts privées » lequel se lit comme suit :

*« De l'information est donnée par Monsieur le maire concernant les débats qui se tiennent sur le contenu de la réglementation sur la protection et mise en valeur des forêts privées. Lorsque le règlement sera adopté avec les modifications proposées, la municipalité envisagera la possibilité d'adhérer à ce règlement s'il rencontre les objectifs de cette dernière. »*

### **4. Administration**

#### **4.1 Situation financière de la Municipalité**

St-Cyrille-de-Lessard, ce 1<sup>ER</sup> novembre 2010.

Aux contribuables,  
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal, je me dois de vous faire part de la situation financière de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard.

Permettez-moi de faire une récapitulation des informations contenues aux **états financiers de l'année financière 2009** déposés en séance ordinaire le 6 avril dernier.

#### ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

Les opérations courantes de la municipalité ont permis de dégager pour l'exercice 2009 un surplus de l'ordre de 81 999\$.

#### SURPLUS ACCUMULÉ

Le surplus accumulé de la municipalité s'élève à 372 989\$ au 31 décembre 2009.

#### ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT (DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS)

Les dépenses en immobilisations réalisées en 2009 se chiffrent à 220 227\$. Ce montant est constitué principalement de travaux pour le projet du réseau d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux usées, d'aménagement d'un parc, d'ameublement de bureau et d'équipement divers.

#### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Immobilisations corporelles :

Les actifs immobilisés de la municipalité, soient tous les infrastructures, bâtiments, véhicules, ameublements et terrains ont une valeur amortie de 1 558 804\$

Bilan :

Les actifs, passifs et avoir des contribuables représentent le montant de 1 482 714\$.

#### DETTE

La dette à long terme est passée de 407 831\$ au 31 décembre 2008 à 390 205\$ au 31 décembre 2009.

#### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport du vérificateur fut émis sans aucune réserve et celui-ci mentionne que les états financiers présentaient, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2009, le tout selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

#### INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE EN COURS

Selon le rapport des opérations financières daté de ce jour, l'année financière 2010 devrait se terminer avec un excédent des revenus sur les dépenses.

Les dépenses effectuées à ce rapport sont justifiées par différents travaux et d'acquisitions tels que :

Outre les dépenses de fonctionnement générales dans l'administration, voirie service incendie, hygiène du milieu et loisirs, il y a eu :

- Réparation du système de pompe et achat d'un réservoir à l'Édifice municipal
- Achat d'un réservoir pour le Centre des Loisirs
- Achat d'un balai mécanique et brosse
- Amélioration et entretien des chemins municipaux
- Achat de matériel informatique
- Achat d'un conteneur à déchets
- Renouvellement de bombonnes d'air et gants pour le service incendie

#### ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Dans l'élaboration du prochain budget, les membres du conseil porteront une attention particulière aux dossiers suivants :

- Continuité du projet de l'aqueduc, des égouts et assainissement des eaux usées
- Continuité du dossier sur la sécurité du barrage au Lac des Plaines
- Continuité du dossier sur le chemin de ceinture du Lac des Plaines
- Inventaire sanitaire au Lac-des-Plaines(Étalement sur 2 ans)
- Amélioration et entretien des chemins municipaux
- Le prolongement de la rue Lord pour un développement résidentiel
- Centre des Loisirs : travaux d'entretien au toit et amélioration du stationnement et réaménagement paysagé
- Édifice municipal : Amélioration du système de chauffage, rafraîchissement du revêtement extérieur (peinture), réaménagement paysagé au devant de l'Édifice municipal
- Aménagement paysagé à l'emplacement des enseignes
- Enseigne pour le secteur de Bras D'Apic
- Acquisition d'un nouveau camion de voirie
- Élaboration d'une politique familiale municipale et entreprendre la démarche « Municipalité amie des aînés »
- Partenariat entre le Club des Aînés et la municipalité.

#### **LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$**

Pour satisfaire à l'article 955 du Code municipale, je dois déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ incluant ceux de 2 000\$ effectués avec un même contractant lorsque ces contrats comportent un déboursé total supérieur à 25 000 \$.

Rapport du 1er nov. 2009 au 31 oct.2010

Compagnie	Contrat	Montant
A.M.L. Caron inc.	Déneigement chemins municipaux	151 248 \$
Campor inc.	Vidange fosses septiques	43 271 \$
Les Constructions H.D.F. inc.	Pavage de chaussée (Lessard Ouest)	49 627 \$
Excavation Louis Richard inc.	Travaux d'entretien chemins municipaux	72 169 \$
Les Concassés du Cap inc.	Cueillette et transport des matières résiduelles et recyclables	50 794 \$
M.R.C. de L'Islet	Quote-part, rémunération inspecteur en environnement	81 391 \$
Ministère Sécurité publique	Quote-part Sécurité du Québec	48 258 \$

#### **LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES ACCORDÉS AUX ÉLUS**

Afin de respecter les dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le rapport sur la situation financière de la municipalité doit faire mention de la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Donc les sommes provenant de la municipalité pour le maire et les conseillers sont :

	Maire	Conseillers
Rémunération	4 637 \$	1 546 \$
Allocation	2 238.50 \$	772.50 \$

Et les sommes provenant des organismes pour le maire sont :

	Régie Anse-à-Gilles	MRC L'Islet réunion mensuelle/comité administratif
Rémunération	132.82\$/réunion	101.35\$/40.54\$
Allocation	66.41\$/réunion	50.67\$/20.27\$

Vous voudrez bien prendre note qu'en décembre prochain, à l'occasion d'une réunion spéciale dont la date sera publiée par AVIS PUBLIC, je pourrai vous faire l'état des prévisions budgétaires pour l'année financière 2011.

Avec ces énoncés, je vous ai présenté, à ce jour, la situation financière de la municipalité avec ces différents projets pour l'immédiat et j'espère le tout à votre satisfaction.

Je vous invite, mesdames, messieurs, à venir assister à nos séances mensuelles auxquelles il y a toujours un moment qui vous est alloué pour vos interrogations. C'est avec plaisir que je répondrai, dans la mesure du possible, à tous vos questionnements.

Je vous remercie de votre attention et bienvenue à tous.

Luc Caron, maire.

#### 4.2 Journal général #191-193/Adoption

184-11-2010

##### Journal général #191-193/Adoption.

**Il est proposé par :** Monsieur Serge Guimond  
**Appuyé par :** Monsieur Roger Lapierre  
**Et unanimement résolu :**

**D'**adopter les écritures faites au journal général des numéros 191 à 193.

#### 4.3 États comparatifs/Comptable et budgétaire/Dépôt

185-11-2010

##### États comparatifs/Comptable et budgétaire/Dépôt.

**CONSIDÉRANT** l'article 176.4 du *Code municipal* où le directeur-général/secrétaire-trésorier doit déposer deux fois par année, deux états comparatifs;

**CONSIDÉRANT QUE** le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice financier précédent, pour la même période;

**CONSIDÉRANT QUE** le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice;

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Monsieur Nelson Cloutier  
**Appuyé par :** Monsieur Réal Beaulieu  
**Et unanimement résolu : -**

**D'**adopter les deux états comparatifs au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

#### 4.4 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

186-11-2010

##### Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil/Dépôt.

**Il est proposé par :** Monsieur Pierre Dorval  
**Appuyé par :** Monsieur Serge Guimond  
**Et unanimement résolu :** -

D'accepter le dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (art. 357 LERM)*.

#### **4.5 Séances ordinaires de conseil/Calendrier 2011**

187-11-2010

##### **Séances ordinaires de conseil/Calendrier 2011.**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 145 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir le lieu des séances de conseil;

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Madame Sonia Laurendeau  
**Appuyé par :** Monsieur Pierre Dorval  
**Et unanimement résolu :**

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2011**, qui se tiendront généralement le lundi et qui débiteront à 20 h :

- |  |                        |
|--|------------------------|
| ➤ 11 janvier (2 <sup>ième</sup> mardi) | ➤ 4 juillet            |
| ➤ 7 février                            | ➤ 1 <sup>er</sup> août |
| ➤ 7 mars                               | ➤ 6 septembre (mardi)  |
| ➤ 4 avril                              | ➤ 3 octobre            |
| ➤ 2 mai                                | ➤ 7 novembre           |
| ➤ 6 juin                               | ➤ 5 décembre           |

**QUE** la tenue des séances de conseil soit à l'Édifice municipal au 282, rue Principale à Saint-Cyrille-de-Lessard.

**QUE** le calendrier ci-haut ne contrevient pas au Règlement #333-05 de la municipalité.

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

#### **4.6 Autorisation pour versement des subventions pour taxes/Avis de présentation**

##### **AVIS DE PRÉSENTATION**

Je, soussigné, SERGE GUIMOND, donne avis de motion à l'effet qu'un règlement sera présenté pour adoption dans le but d'autoriser le versement des subventions pour taxes en vertu du Règlement 356-2009 pourvoyant à l'établissement d'un programme de revitalisation pour favoriser la rénovation et la construction de résidences.

Et j'ai signé :

---

Serge Guimond

#### **4.7 Virements budgétaires/Acceptation**

188-11-2010

##### **Virements budgétaires/Acceptation**

**Il est proposé par :** Monsieur Réal Beaulieu  
**Appuyé par :** Monsieur Roger Lapierre  
**Et unanimement résolu : -**

D'entériner les virements budgétaires.

#### **4.8 Achat/Ordinateur & Gestion de carte JMAP**

**189-11-2010**

##### **Achat/Ordinateur & Gestion de carte JMAP.**

**CONSIDÉRANT QUE** PG Solutions, vers la fin de cette année, procédera à une importante mise à niveau de l'application PGMagGest;

**CONSIDÉRANT QU'**un vieux poste informatique de la municipalité fonctionne dans un environnement Windows 2000;

**CONSIDÉRANT QUE** ce système d'exploitation n'est plus supporté par Microsoft depuis le 13 juillet 2010 et en conséquence la nouvelle version de PGMegaGest ne pourra pas y être installée;

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Monsieur Nelson Cloutier  
**Appuyé par :** Madame Sonia Laurendeau  
**Et unanimement résolu : -**

D'entériner l'achat d'un nouvel ordinateur dont les coûts s'élèvent au environ de 1 606.21\$ avec les taxes.

D'entériner l'achat de la gestion de la carte JMap et de son installation avec activation au montant de 1 817.29\$.

**QUE** les paiements seront prélevés au poste de l'excédent de fonctionnement non-affecté de la municipalité.

### **5. Réseau routier**

#### **5.1 Carburant & huile à chauffage/Résultats**

**190-11-2010**

##### **Fourniture de diesel/Soumission/Résultat**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a invité trois (3) fournisseurs de la région à soumissionner pour de la fourniture de diesel;

**CONSIDÉRANT QU'**ils ont répondu à l'invitation dont voici les résultats :

	<b>Sonic, La Coop Fédérée</b>	<b>Les Pétroles J.M.B inc.</b>	<b>Pétrole Montmagny inc.</b>
Du 15 novembre 2010 au 14 novembre 2011			
Montant du profit exigé par litre	0.0026	0.0189	0.020

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Monsieur Pierre Dorval  
**Appuyé par :** Monsieur Réal Beaulieu  
**Et unanimement résolu : -**

D'accepter l'offre de service du fournisseur Sonic, La Coop Fédérée.

**191-11-2010**

##### **Fourniture d'huile à chauffage/Soumission/Résultat**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a invité trois (3) fournisseurs de la région à soumissionner pour de la fourniture de diesel;

**CONSIDÉRANT QU’ils** ont répondu à l’invitation dont voici les résultats :

	<b>Sonic, La Coop Fédérée</b>	<b>Les Pétroles J.M.B inc.</b>	<b>Pétrole Montmagny inc.</b>
Du 15 novembre 2010 au 14 novembre 2011			
Montant du profit exigé par litre	0.0029	0.0119	0.0300

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Madame Sonia Laurendeau

**Appuyé par :** Monsieur Roger Lapierre

**Et unanimement résolu : -**

**D’accepter** l’offre de service du fournisseur Sonic, La Coop Fédérée.

## **5.2 Transport Adapté L’Islet-Nord/Adhésion**

**192-11-2010**

### **Transport Adapté L’Islet-Nord/Adhésion**

**CONSIDÉRANT** l’article 67 de la *Loi sur l’exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*;

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Monsieur Réal Beaulieu

**Appuyé par :** Monsieur Serge Guimond

**Et unanimement résolu : -**

**D’adhérer** au Transport adapté de L’Islet-Nord dans le but d’offrir un transport adapté pour les personnes handicapées de la municipalité et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**QUE** les coûts reliés à cette adhésion seront d’environ 2 000\$ par année.

## **5.3 Travaux à faire**

**193-11-2010**

### **Liste des travaux de voirie prioritaire à exécuter.**

Monsieur Nelson Cloutier, conseiller fait mention qu’il ne reste que le grattage des chemins si la température le permet ainsi que 20 voyages de gravier à acheminer au dépôt du garage municipal.

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Monsieur Roger Lapierre

**Appuyé par :** Madame Sonia Laurendeau

**Et unanimement résolu : -**

**D’autoriser** l’exécution de ces travaux.

## **5.4 Inspecteur municipal/Fin d’embauche à temps plein**

**194-11-2010**

### **Contremaître municipal/Fin d’embauche à temps plein.**

**Il est proposé par :** Monsieur Pierre Dorval

**Appuyé par :** Monsieur Réal Beaulieu

**Et unanimement résolu : -**



**QUE** vendredi, 12 novembre 2010 soit le dernier jour de travail du contremaître municipal et que ce dernier travaille seulement sur demande après cette date jusqu'à ce que la municipalité l'embauche à nouveau à temps plein au printemps prochain.

#### **5.5 Aide-voirie/Fin d'embauche à temps plein**

**195-11-2010**

#### **Aide-voirie/Fin d'embauche à temps plein.**

**Il est proposé par :** Monsieur Pierre Dorval  
**Appuyé par :** Monsieur Serge Guimond  
**Et unanimement résolu : -**

**QUE** vendredi, 12 novembre 2010 soit le dernier jour de travail de l'aide-voirie et que ce dernier travaille seulement sur demande après cette date jusqu'à ce que la municipalité l'embauche à nouveau à temps plein au printemps prochain.

#### **6. Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/Suivi**

Aucun développement dans ce dossier.

#### **7. Hygiène du milieu**

##### **7.1 Vidange fosses septiques/Remboursements et correctifs**

**196-11-2010**

#### **Vidange fosses septiques/Remboursements et correctifs.**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a eu des cas où la vidange de fosses septiques était nécessaire et ce, quelques mois avant le début de la collecte des boues de fosses septiques;

**CONSIDÉRANT QUE** des correctifs seront nécessaires à quelques fiches de contribuables concernant la taxe de service des vidanges de fosses;

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Monsieur Réal Beaulieu  
**Appuyé par :** Monsieur Serge Guimond  
**Et unanimement résolu : -**

**D'**autoriser le rembourser d'une somme totale de 2 073.25\$.

**D'**autoriser madame la secrétaire à exécuter les correctifs aux fiches des contribuables lors de la taxation de 2011.

#### **8. Social des Fêtes**

##### **8.1 Date et endroit**

**197-11-2010**

#### **Endroit pour le social des Fêtes 2010.**

**Il est proposé par :** Monsieur Serge Guimond  
**Appuyé par :** Monsieur Nelson Cloutier  
**Et unanimement résolu : -**

**QUE** L'Auberge de Saint-Cyrille soit l'endroit réservé pour le souper des Fêtes des élus et employés municipaux.

**QUE** la date retenue est le 11 décembre 2010 à 18h30.

#### **9. Subvention & cotisation**

##### **9.1 Comité bibliothèque/Aide financière**

**198-11-2010**

#### **Comité bibliothèque/Aide financière 2010-2011.**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière du Comité de la Bibliothèque;

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Madame Sonia Laurendeau

**Appuyé par :** Monsieur Nelson Cloutier

**Et unanimement résolu : -**

**QU'**une aide financière de 300 \$ pour l'achat de volumes soit consentie au Comité de la Bibliothèque.

**QUE** l'an prochain, cet appui financier sera majoré étant donné que cela fait plusieurs années que le même montant est alloué à ce comité.

**9.2 Coopérative jeunesse de services de L'Islet/Appui financier 2010**

Ce point est à reporter

**9.3 Centraide KRTB-Côte-du-Sud/Appui financier 2010**

199-11-2010

**Centraide KRTB-Côte-du-Sud/Campagne centraide 2010/MRC L'Islet**

**CONSIDÉRANT QUE** Centraide KRTB-Côte-du-Sud sollicite un appui financier auprès de la municipalité pour sa campagne de financement 2010 dans la MRC L'Islet;

**IL EST, PAR CONSÉQUENT,**

**Proposé par :** Monsieur Réal Beaulieu

**Appuyé par :** Monsieur Roger Lapierre

**Et unanimement résolu : -**

**D'**accorder un montant de cinquante dollars (50\$) à titre de contribution financière pour cette campagne.

**9.4 Cercle des Fermières/Boustifaille & Souper de Noël**

Ce point est à reporter.

**10. Varia**

**10.1 UMQ/Projet de Loi 109/Loi sur l'Éthique/Résolution**

200-11-2010

**UMQ/Projet de Loi 109/Loi sur l'Éthique/Résolution.**

**Attendu qu'** avec le projet de loi n° 109, le gouvernement s'apprête à imposer aux élus municipaux des règles sur l'éthique et la déontologie dont il ne souhaiterait pas l'application pour ses propres députés;

**Attendu qu'** en matière d'éthique et de déontologie, il ne devrait pas y avoir deux poids deux mesures et, qu'en ce sens, les mêmes règles et principes doivent s'appliquer aux élus provinciaux et aux élus municipaux;

**Attendu que,** selon le projet de loi n° 48, les élus de l'assemblée nationale bénéficient des services d'un commissaire à l'éthique et à la déontologie pour leur donner des conseils sur leurs obligations en matière d'éthique alors que le droit à un tel service-conseil ne sera pas offert aux élus municipaux;

**Attendu qu'** en matière d'éthique, il est essentiel d'agir prioritairement de façon préventive en mettant à la disposition des élus municipaux des supports en vue de faciliter leur démarche de réflexion et de les aider à résoudre, dans leur pratique

quotidienne, des dilemmes dans des situations d'incertitude ou d'inconfort;

**Attendu que** c'est en donnant aux élus des municipalités la possibilité de prendre des conseils en amont, de façon libre et volontaire et en toute confidentialité auprès d'un conseiller en éthique et en déontologie, qu'on évitera les manquements et qu'on renforcera la confiance des citoyens;

**Attendu que,** selon le projet de loi n° 48, un député ne pourra faire l'objet d'une plainte après la fin de son mandat alors que, pour l'élu municipal, les plaintes contre lui seront permises jusqu'à 3 ans après la fin de son mandat;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST,**

**Proposé par :** Madame Sonia Laurendeau

**Appuyé par :** Monsieur Réal Beaulieu

**Et unanimement résolu : -**

**QUE** la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard demande au gouvernement d'adopter, pour les élus municipaux et les députés, les mêmes règles et principes sur certains aspects fondamentaux concernant l'éthique et la déontologie;

**QU'** en ce sens, les deux amendements suivants soient apportés au projet de loi n° 109 :

- Tout membre du conseil d'une municipalité peut soumettre, à un conseiller en éthique relevant de la Commission municipale, toute question relative au code d'éthique et de déontologie qui lui est applicable;
- Qu'après la fin du mandat d'un élu municipal, aucune plainte ne puisse être déposée contre lui;

**QUE** cette résolution soit transmise au premier ministre, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, au secrétaire de la Commission de l'aménagement du territoire, au député provincial du comté et à l'Union des municipalités du Québec.

**11. Comptes payés et à payer**

**11.1 Acceptation**

**201-11-2010**

**Acceptation des comptes.**

**Il est proposé par :** Monsieur Pierre Dorval

**Appuyé par :** Monsieur Serge Guimond

**Et unanimement résolu : -**

**D'**adopter les listes des comptes payés et à payer du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au montant total de 114 750.24\$.

**QUE** ces listes de comptes sont disponibles pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

**12. Période de questions**

Des réponses ont été fournies aux questions posées.

**13. Levée de l'assemblée**

**202-11-2010**

**Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par Monsieur Serge Guimond que la séance soit levée. Il est 21h10.

---

Luc Caron, maire

---

Josée Godbout, sec.-trésorière